

Contre Attaque Dictature Militariste ...

EN MARCHÉ VERS LA DICTATURE MILITARISTE ?

Ce lundi 18 mai en France marque une étape de plus vers l'obscurité. Les députés macronistes et ceux d'extrême droite ont largement approuvé un plan pour instaurer un «état d'alerte de sécurité nationale», c'est-à-dire un état d'exception illimité pour préparer la France à la guerre.

Il s'agit d'un état d'urgence militaire, imposé sans véritable débat, sans contre-discours dans les médias, sans opposition dans la rue. Le député macroniste Yannick Chenevard se vante d'avoir créé «un espace entre l'état de guerre et l'état de paix», pour répondre à «l'hybridité des conflits». **Nous fonçons vers la dictature en kaki.**

Ce n'est pas suffisamment rappelé, mais en France, nous vivons déjà dans un régime d'exception depuis plus de 60 ans. Un régime vertical, autoritaire, destiné à une situation de guerre. La Constitution de la Cinquième République est imaginée en 1958 pendant la guerre d'Algérie, pour donner les pleins pouvoirs au Général de Gaulle afin de régler la «crise». Prévus pour être temporaire, cette République s'est figée, elle n'a jamais été remplacée, c'est une anomalie unique en Europe.

Notre Constitution comprend des possibilités sans équivalent chez nos voisins : l'article 49.3 qui permet de se passer du vote de l'Assemblée, l'article 16 qui autorise une dictature présidentielle légale, l'état d'urgence... Expliquez à un allemand, un anglais ou un espagnol que, chez nous, un président monarque gouverne depuis des années en étant minoritaire, en ignorant le résultat des élections et en utilisant systématiquement des mesures de passage en force pour décider seul, il tombera des nues.

Six décennies après l'instauration de la Cinquième République, un manager sociopathe qui a perdu plusieurs

élections s'accroche au pouvoir comme un morpion à son poil. Et il n'y a aucun recours légal contre lui. Mais ce n'est pas encore suffisant. Après avoir débloqué d'énormes budgets militaires sans rencontrer d'opposition, le gouvernement Macron vient donc de faire passer son «état d'alerte de sécurité nationale», qui est un état d'urgence sans limite, au prétexte de préparer la guerre.

Ce texte prévoit un nouveau régime exceptionnel qui pourrait être déclenché «sur tout ou partie du territoire national, par décret en conseil des ministres en cas de menace grave et actuelle». Et ces dangers sont volontairement imprécis : une menace sur «la continuité des activités essentielles à la vie de la Nation et la protection de la population», une menace de nature à «justifier la mise en œuvre des engagements internationaux de l'État en matière de défense» ou encore une menace justifiant un déploiement des forces françaises ou alliées. En lisant entre les lignes, on voit très bien qu'au nom de la guerre et de «l'unité nationale», c'est un régime autoritaire qui s'installe, et que n'importe quelle contestation pourra être interdite au prétexte de maintenir les «activités essentielles à la vie de la Nation».

Fin mars, le premier ministre Sébastien Lecornu avait déjà expliqué qu'il souhaitait permettre le déploiement «à bref délai», «sur le territoire national», des forces armées, mais aussi élargir les possibilités de réquisitions, non seulement pour l'industrie de l'armement mais aussi pour «l'ensemble d'une chaîne logistique civile et sanitaire». Une économie de guerre, une population mise au pas.

Ce nouvel état d'exception pourra permettre de déroger au droit commun, par exemple d'accélérer des projets industriels en suspendant les normes environnementales et les règles d'urbanisme pour aller plus vite. La ministre des Armées parle de construire des hangars pour stocker des Rafale sans passer par les critères du droit commun sur la protection des espèces. Un productivisme de guerre à

marche forcée. L'état d'alerte de sécurité nationale permet aussi des fouilles, restrictions d'accès, étend les enquêtes administratives...

Le 16 mars, le Premier Ministre Lecornu prononçait devant les parlementaires un discours d'une rare violence, appelant à militariser la nation. Le point le plus important du discours était un passage où il détaillait la manière dont «le civil» doit se mobiliser autour du «militaire ». Il expliquait que la solution «ne peut être uniquement budgétaire (...) : elle est aussi organisationnelle, juridique. (...) Elle est aussi politique, intellectuelle et culturelle». L'État doit donc «se préparer, se mettre à jour». En d'autres termes, c'est selon le gouvernement toute la société qui doit se mettre moralement en situation de se préparer à la guerre. Cette fuite en avant militariste de l'appareil d'État français est une occasion de remettre au pas la population, et les textes martiaux provoquent un effet d'aubaine pour organiser des opérations de maintien de l'ordre à l'intérieur des frontières. Nos gouvernants nous précipitent vers l'abîme.

Et que font les élus dits d'opposition ? Le PS s'est abstenu sans surprise. Et LFI se contente de dénoncer des critères «trop flous». Le désastre se précise, et nous ne serons pas sauvés par les politiciens professionnels. Un mouvement de rue massif contre la course militariste est plus urgent que jamais.